



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 7 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 7 juin à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Teddy REGNIER, Rémi PITRE, André LAITU, Jean-Claude BELINE, Yann SOULABAILLE Jean-Francis RICHEUX, Régis GEORGET

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Marie-Edith MACE, Emmanuelle ROUSSET, Messieurs, Georges DUMAS, Patrick HERVIOU, Guillaume PERRIN, Marcel le MOAL, Jean RONSIN, Christian SORIEUX,

Pouvoir :

- De Monsieur RONSIN à Monsieur DEMOLDER
- De Madame MACE à Monsieur LAITU
- De Monsieur PERRIN à Monsieur RICHEUX

Assistaient également : Messieurs Charles LERAY Paierie Départementale, Madame DUVAL du SIEFT, Messieurs Antoine DECONCHY, Jean-Pierre TROUSLARD, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Régis GEORGET

Nombre de Membres du Comité présents : 9
Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 29 mai 2024

N°24/06-08 Modification des statuts du SMG-Eau35 : présentation de l'étude juridique et choix du scénario

Comité syndical du 7 juin 2024

N°24/06-08 Modification des statuts du SMG-Eau35 : présentation de l'étude juridique et choix du scénario

Rapport,

Vu l'étude lancée en 2023 pour évaluer l'opportunité d'une modification des statuts du SMG-Eau35 sur la base des constats suivants :

- L'organisation actuelle des échanges d'eau a permis de passer la crise de 2022 mais les crises à venir pourraient être plus problématiques et nécessiter une gestion plus coordonnée et solidaire des productions des échanges d'eau
- La mise en service de l'Aqueduc Vilaine Atlantique suppose de revoir les mécanismes d'échanges d'eau dans le département afin d'anticiper les crises et de répartir les volumes supplémentaires en provenance de Férel
- La Chambre des Comptes a mis en cause le modèle de financement du SMG-Eau35, basé sur une surtaxe prélevée sur les factures d'eau potable des abonnés d'Ille-et-Vilaine

Vu que depuis son lancement, l'étude, menée par le groupement Bourgois- FCL-Loiré Henoshberg, a fait l'objet d'échanges réguliers avec le comité de pilotage composé des élus du bureau syndical du SMG-Eau35.

Considérant que l'étude s'est notamment focalisée sur plusieurs scénarios d'évolution des statuts :

- Scénario 1 : Le statu quo, à l'exception une modification du mode de financement du SMG-Eau35 et de la prise en compte des nouveaux champs techniques d'intervention d'u SMG-Eau35
- Scénario 2 : La prise de compétence du SMHG_Eau35 sur les échanges d'eau structurants entre ses adhérents (achat-vente d'eau)
- Scénario 3 : La prise de compétence sur les canalisations d'interconnexion permettant ces échanges d'eau structurants

Considérant qu'en cours d'étude, un scénario « 1a » a été proposé, permettant de renforcer le rôle de coordination du SMG-Eau35 sur les échanges d'eau, sans pour autant lui donner une compétence d'achat et de vente d'eau (hors AVA et ouvrages liés).

Considérant la présentation faite par le Cabinet Bourgois sur les avantages et inconvénients de chacun de ces scénarios,

Considérant le planning prévisionnel présenté, comprenant une proposition de nouveaux statuts du SMG-Eau35 lors du comité prévu en octobre 2024

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers Collègues, de bien vouloir :

1°) **ACTER L'ABANDON** des scénarios 2 et 3 pour la suite de l'étude

2°) **DEMANDER D'APPRONFONDIR** l'étude des scénarios 1 et 1A, en vue du vote de nouveaux statuts lors d'un prochain comité

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 7 juin 2024

Le Président,



J. Boivent

Joseph BOIVENT

